

DICTIONNAIRE BENG-FRANÇAIS

Avant-propos

1. Information générale

La langue beng (autodénomination; le nom officiel est N'gain) appartient au groupe mandé-sud de la famille linguistique mandé. Selon l'Ethnologue 2000, en 1993 le beng était parlé par environ 17.000 personnes dans 20 villages de la sous-préfecture de M'Bahiakro et dans deux villages de la sous-préfecture de Prikro. Ce chiffre est probablement plus élevé actuellement.

2. Organisation du Dictionnaire

2.1. Alphabet. Dans ce Dictionnaire, c'est l'alphabet de la langue beng créé par la Société Internationale de Linguistique (SIL)¹ qui est utilisé. Le symbole **ɲ** a été ajouté, au lieu du digraphe **ny**:

a an b c d e ɛ en f g gb h i in j k kp l m n ɲ ŋ m o ɔ on p r s t u un v w y z

2.2. Nasalisation. En beng, la nasalisation est un trait pertinent de la séquence, c.-à-d. dans une séquence nasalisée toutes les voyelles doivent être nasalisées (sauf *e* et *o*, qui n'ont pas de contreparties nasalisées) ; à l'écrit, la nasalisation n'est marquée dans la séquence qu'une seule fois – en utilisant *n* à la fin: *hàán* [hãã], *èén* [ěě], *guàn* [gũũ] etc.

2.3. Désignation des tons

La langue beng compte trois tons phonologiques de base : haut, moyen et bas, et quatre tons modulés : deux tons ascendants, bas-haut et moyen-haut, et deux tons descendants, haut-bas et moyen-bas. Le ton haut est noté par l'accent aigu sur la voyelle, le ton bas par l'accent grave, le ton descendant haut-bas par l'accent circonflexe, le ton descendant moyen-bas par le tilde, le ton ascendant bas-haut par l'hatchek, le ton ascendant moyen-haut par le tréma. L'absence de la marque tonale indique le ton moyen.

2.4. Transcription et règles de lecture

Tous les mots sont d'abord recensés en transcription phonologique (selon l'orthographe), puis, entre crochets, en transcription phonétique.

2.4.1 Signes de transcription et leurs correspondances alphabétiques (du son à la lettre).

Signes	Remarques	Alphabet	Exemples
Voyelles			
[a]	voyelle ouverte antérieure	<i>a</i>	<i>ga</i> [gã] mourir
[ɛ]		<i>ɛ</i>	<i>glɛ</i> [glɛ̃] pierre
[e]		<i>e</i>	<i>ye</i> [yē] voir

¹ [Paesler 1991]; cet alphabet est employé dans le syllabaire [Kouadio, Kouakou 1997].

[i]		<i>i</i>	<i>yí</i> [yí] eau
[ɔ]	voyelle ouverte postérieure	<i>ɔ</i>	<i>glɔ</i> [glɔ] s'affamer
[o]		<i>o</i>	<i>glô</i> [glô] pirogue
[u]		<i>u</i>	<i>bu</i> [bū] dix
[ã]		Cf.	<i>dan</i> [dã] gýmír
[ẽ]		Nasalisation	<i>fén</i> [fẽ] jour
[ĩ]	voyelles nasales		<i>vin</i> [vĩ] aimer
[õ]			<i>dɔn</i> [dõ] savoir
[ũ]			<i>kún</i> [kũ] attraper
[ŋ]	sonante vɥlaire nasale	<i>ŋ</i>	<i>ŋ</i> [ŋ] mon

Consonnes sonantes

[m]	sonante nasale bilabiale	[m] – <i>m</i>	<i>mɛn</i> [mɛ̃] serpent
[n]	sonante nasale	[n] – <i>n</i>	<i>na</i> [nã] donc
[ɲ]	sonante nasale [ɲ]	[ɲ] – <i>y</i>	<i>ɲan</i> [ɲã] finir
[l/r]	sonante latérale / sonante vibrante	[l] – <i>l</i>	<i>lú</i> [lú] acheter
		[r] – <i>r</i>	<i>dră</i> [dră] tomber
[y]	sonante [y]		<i>ya</i> [yã] marcher
[w]	sonante [w]	[w] – <i>w</i>	<i>we</i> [wɛ̃] l-bas

Consonnes fortes

[p]		<i>p</i>	<i>pón</i> [pɔ̃] percer
[b]		<i>b</i>	<i>bie</i> [biɛ̃] sel
[f]		<i>f</i>	<i>flè</i> [flɛ̃] tout de suite
[v]		<i>v</i>	<i>và</i> [vã] projectile
[t]		<i>t</i>	<i>téén</i> [tɛ̃] rouge
[d]		<i>d</i>	<i>do</i> [dɔ̃] un
[s]		<i>s</i>	<i>sa</i> [sã] tailler
[z]		<i>z</i>	<i>zrë</i> [zrɛ̃] chemin
[k]		<i>k</i>	<i>kún</i> [kũ] attraper
[g]		<i>g</i>	<i>gan</i> [gã] pied
[kp]	labio-vɥlaire bifocale sourde	<i>kp</i>	<i>kplè</i> [kplɛ̃] place publique
[gb]	labio-vɥlaire bifocale sonore	<i>gb</i>	<i>gbán</i> [gbã] crier
[c]	explosive palatale sourde	<i>c</i>	<i>cán</i> [cã] laisser
[j]	explosive palatale sonore	<i>j</i>	<i>jó</i> [jó] parler

Toutes les voyelles, sauf [ŋ], peuvent être longues, fait signalé par la répétition de la voyelle.

3. Composition du Dictionnaire

Le but de ce Dictionnaire est d'inclure, en perspective, toutes les couches du vocabulaire de la langue beng, y compris les néologismes, les emprunts, les mots de toutes les couches stylistiques. Sont absents du Diction-

naire les occasionalismes, y compris de langues étrangères (surtout, du français), employés couramment par les citoyens éduqués, mais qui ne sont pas encore bien enracinés dans la langue beng.

3.1. Les morphèmes grammaticaux sont inclus dans le corpus du Dictionnaire comme entrées spéciales, par exemple :

-ló *suff marqueur de progressif* ηό drɛn woðló je suis en train de travailler

É *part* ne pas ành̃ drɛn wò lóó wó É Nous ne travaillons pas au marché.

ήgǒ *conj sinon marque de sentence conditionnelle contrefactive ...*

Comme entrées spéciales figurent également les éléments des mots dérivés dont le sens peut être établi, même s'ils ne sont pas utilisés séparément, par ex.:

-lí *suff celui qui fait quelque chose* drɛn wolí travailleur klúanlí voleur

3.2. L'information étymologique est présentée entre <...> avant les définitions et les marques de partie du discours. Pour les mots d'emprunt, c'est la forme dans la langue d'origine qui est indiquée (fr. pour le français, d. pour le dioula, b. pour le baoulé). Si le sémantisme du mot est modifié, le sens du mot d'origine est également indiqué.

3.3. Formes dérivées

Les formes dérivées sont présentées dans les entrées d'une de leurs composantes. Les formes dont le sens est prévisible (autrement dit, celles dont le sémantisme est en correspondance directe avec le sémantisme des composantes, sans qu'un sens supplémentaire y soit rajouté) ne sont pas systématiquement données. Il s'agit surtout des formes dérivées par les suffixes et les suffixoïdes comme :

léj – à sens diminutif (de léj 'enfant')

da – féminin (de da 'femme')

gɔŋ – du sexe masculin (de gɔŋ 'homme')

Les formes dérivées ayant ces suffixes sont uniquement signalées dans les cas où elles ont une fréquence d'emploi très élevée ou un sémantisme décalé.

3.4. Parties du discours (catégories grammaticales)

Si un mot beng peut être employé dans la fonction des différentes parties du discours, tous ces usages («homonymes lexico-grammaticaux») sont fournis sous une seule entrée. La fonction pouvant être considérée comme la principale pour le mot en question est indiquée la première (verbale – pour le sens d'une action, nominale – pour le sens d'un objet ou d'un phénomène, etc.).

Ci-dessous figure la liste des parties du discours en beng (et de certaines catégories d'autres niveaux taxonomiques):

Abréviations pour les parties de discours beng :

adj – adjectif

adj loc – adjectif locatif

adv – adverbe

<i>art</i>	–	article
<i>conj</i>	–	conjonction
<i>dem</i>	–	démonstratif
<i>det</i>	–	déterminant
<i>ideoph</i>	–	onomatopée
<i>interj</i>	–	interjection
<i>n</i>	–	nom (substantif)
<i>n loc</i>	–	nom (substantif) locatif
<i>num</i>	–	numéral
<i>part</i>	–	particule
<i>p</i>	–	postposition
<i>p loc</i>	–	postposition locative
<i>pn</i>	–	pronom
<i>suff</i>	–	suffixe
<i>v</i>	–	verbe

3.5. L'entrée du mot polysémique (et de chaque homonyme lexico-grammatical dans la même entrée) est divisée en sens distincts dont chacun est marqué par un chiffre arabe. Un «sens» peut avoir les subdivisions suivantes: marque d'usage; définition (traduction); commentaires ethnographiques et encyclopédiques; commentaires grammaticaux; synonymes; unités phraséologiques et phrases plus ou moins figées par l'usage; exemples d'illustration.

3.5.1. Traduction

Les sens d'un mot polysémique sont rangés, conformément à l'histoire de leur dérivation et à leur proximité sémantique, dans une hiérarchie (marquée par les chiffres arabes suivis d'un point). Les sens terminologiques suivent les sens généraux. Si une locution indiquée dans la zone «expression idiomatique» a plus d'un sens, ceux-ci sont indiqués par des chiffres arabes avec parenthèse: 1), 2)...

3.6. Verbes

3.6.1. Pour des verbes polysyllabique, le type du paradigme tonal est indiqué: présence de préverbe (*pref*), présence de suffixe tonal (*suff*), et présence de redoublement (*red*).

3.6.2. Les emplois des verbes (distingués par rapport à la présence/absence du complément d'objet direct et la nature de celui-ci) liés dans une «chaîne de dérivation» par les modèles plus ou moins réguliers de dérivation syntactico-sémantique sont fournis dans le cadre d'un «sens» et séparés par les chiffres entre parenthèses et marqués par des «marques de valence». Ainsi, dans le cadre d'un «sens» on peut rencontrer des emplois suivants:

vi –verbe intransitif;

vt – verbe transitif (le critère formel de la transitivité est la présence du complément d'objet direct devant le verbe).

3.6.2.1. Les autres valences des verbes sont, autant que possible, présentées de façon explicite: la postposition beng est indiquée entre parenthèses avec une préposition française appropriée, par ex. :

pe v vt dire (à qui – *nìn*)

Si l'équivalent français possède une préposition qui n'est pas mise entre parenthèses, cela veut dire que l'argument introduit par la préposition française correspond en beng au complément d'objet direct, par ex.:

dòḡ 2 v vt nager dans

3.6.3. La présentation des verbes à sémantisme large (qui comptent une dizaine de sens) suit les principes élaborés par les auteurs de [NERD 1993-1994]. Tous les sens sont classés dans les groupes marqués par les lettres romaines en majuscules:

- I – sens libres
- II A – sens lexicalement liés (par ex., les sens qu'on ne rencontre que dans des combinaisons particulières)
- II B – sens conditionnés par des constructions syntaxiques particulières
- III A – sens « semi-vides »
- III B – sens « vides » (le verbe est employé à titre d'auxiliaire ou semi-auxiliaire).

3.7. Le pronom

3.7.1. Le tableau suivant présente le système pronominal beng réparti sur les séries pronominales différenciées selon leur fonction grammaticale:

série	singulier			pluriel			
	1	2	3	1	2	3	
objet	ḡ	mī	à	āḡ	kā	ḡò	
possessive substantivée	m̄	mīp̄	àp̄	āḡp̄ // ām̄	kāp̄	ḡòp̄	
réfléchie	ḡ dr̄	mī dr̄	à dr̄	āḡ dr̄	kā dr̄	ḡò dr̄	
focale (indépendante)	m̄āḡ	mīā	àḡ // àḡē	āḡāḡ // āḡyāḡ	kāḡāḡ // kāyāḡ	ḡòḡāḡ // ḡòyāḡ	
existentielle	+ -	m̄āḡ mī	ò ò // à	āḡ	kā	ḡò	
stative	+ - +3 -3	ḡó ḡā ḡâ ḡā	mīó // mī mīā // wā mīwā	òó // ò wā â wā	āḡó āḡā // āḡwā	kāó // kâ kāā // kāwā	ḡòó // ḡó ḡâā // ḡòwā
habituelle	+ -, -3 +3	ḡ, m̄â*	mī	ò, è wâ â	āḡ, āḡ	kâ ḡò ḡâ	
conditionnelle	+	ḡ, m̄â*	mī	ó, é	āḡ	kâ ḡò	

	+3			â			ηâ
	-, -3	(= habituelle)					
perfective	+	η̣, ṃâ*	ṃĳ	ó, é	âĳ	ká	ηó
	-, -3	ṃă	ṃĳ	wă	âĳ	kă	ηă
	+3	ṃā	ṃĳ	ā	âĳà	kā	ηā

Les combinaisons des pronoms sujets avec les pronoms du complément d'objet direct de la 3^{ème} personne du singulier donnent les formes contractées (ci-dessus marquées par « 3 »). Le pronom sujet de la 1^{ère} personne du singulier devant un autre pronom personnel (sauf les pronoms de 1^{ère} et 2^{ème} personnes du pluriel) ont une forme « ergative » (voir Vydrine ms.) marquées par « * » ci-dessous.

3.7.2. Pour les pronoms personnels, la série est indiquée dans l'. Là où des pronoms de séries différentes ont la même forme, ils sont présentés dans la même entrée, par exemple :

à pn il pronom 3sg: objet ; habituel positif contracté avec un pronom objet 3sg ; existentiel négatif

3.7.3. Pour les pronoms français dans la zone de la traduction, qui ont des formes de genre, seules **les formes masculines** sont présentées. Ainsi, dans l'entrée

ò pn il pronom 3sg habituel positif non-contracté ou existentiel

il correspond à *il, elle*.

4. Présentation des traductions, commentaires et exemples illustratifs. Chaque sens du mot beng est traduit par un équivalent français ou par plusieurs équivalents approximatifs qui constituent une gamme de sens possibles, sans qu'on soit obligé chaque fois d'en faire une sous-catégorie en beng > français en caractères gras (parmi eux, le synonyme mentionné en premier est sémantiquement le plus proche du sens beng). Si un mot n'a pas d'équivalent français, son sens est interprété par un commentaire en italique. Si l'équivalent français lui-même a plus d'un sens ou sa correspondance au sens du mot beng n'est qu'approximative, il peut être accompagné de commentaires spécifiques (des sémantisations) en italique et entre parenthèses.

Les marques stylistiques et d'usage sont indiquées en italique au début du sémème (par ex., avant les équivalents français), si elles se rapportent au mot beng ; lorsque l'équivalent français est caractérisé, elles suivent ce dernier.

4.1. Les noms de faune et de flore sont accompagnés de **noms latins** en italique et en gras (à l'exception de ceux qui n'ont pas encore été identifiés) et d'un [commentaire qui sert à faciliter l'identification de l'espèce]. Le nom français est également signalé lorsqu'il nous est connu.

4.2. Quand l'équivalent ne reflète pas suffisamment la place réelle du phénomène, de l'action ou de la qualité dans le monde beng, des indications supplémentaires sont fournies [commentaires encyclopédiques, culturels et ethnologiques] en italique et entre crochets. Ces commentaires peuvent aussi accompagner les expressions idiomatiques et les exemples d'illustration. Les *commentaires grammaticaux* en italique sont fournis si le mot est caractérisé par des singularités de forme ou d'usage.

Les unités idiomatiques sont rangées en ordre alphabétique.

5. Caractéristiques stylistiques

Tous les registres du vocabulaire beng sont inclus dans le Dictionnaire. Le but est de doter chaque mot et expression beng d'un équivalent français le plus proche possible par son sémantisme et ses caractéristiques sty-

listiques. Des traductions françaises du registre neutre sont retenues pour le lexique des niveaux les plus bas (vocabulaire vulgaire et obscène). Tous les mots et expressions qui ne relèvent pas du style neutre sont indiqués par les marques appropriées. Si la marque **précède** l'équivalent français, elle se rapporte au mot beng; si elle **suit** l'équivalent français, elle renvoie aux caractéristiques stylistiques de l'équivalent français. Ci-dessous figure la liste des marques de style et d'usage.

chr. – chrétien

invec. – invective

mus. – musulman

6. Références. Dans les articles de référence, après la marque d'équation, la forme du lexème referé est fournie en italique avec une courte traduction pour des variables phonétiques.

7. Sources

Toutes les publications disponibles portant sur la langue Beng ont été utilisées, en particulier le syllabaire [Kouadio & Kouakou 1997], et les œuvres linguistiques : les matériaux de documentation de la langue beng préparés par Wolfgang Paesler, la thèse de Yao Kouakou, les articles de Wolfgang Paesler, le dictionnaire beng-anglais [Gottlieb, Murphy 1995]. Une grande partie de l'information a été recueillie au cours des séances de travail avec Destin Kouadio Kouadio, Patrice Kouadio Kouadio et Yao Kouakou.

SOURCES

AG – information obtenue du dictionnaire beng-anglais [Gottlieb, Murphy 1995]

KD – information obtenue de Destin Kouadio Kouadio

KP – information obtenue de Patrice Kouadio Kouadio

WP – information obtenue des travaux publiés et préparatifs de Wolfgang Paesler

YK – information obtenue de Yao Kouakou

RÉFÉRENCES

1. Gottlieb, Murphy 1995: Alma Gottlieb, M. Lynne Murphy. *Beng – English Dictionary*. Bloomington, 1995
2. Ethnologue 2000 – Ethnologue. Languages of the World. SIL International // (B.F. Grimes, Ed.), Dallas, 2000, V. 1, p. 84.
3. Kouadio, Kouakou 1997: *Kouadio Kouadio Destin, Yao Kouakou*. Syllabaire beng. Edition Préliminaire. SIL, Abidjan, 1997.
4. Kouakou 1997: *Yao Kouakou*. Le syntagme nominal en bèj. Rapport de D.E.A. Université de Cocody. Abidjan, 1996-1997.
5. Paesler 1989: *Wolfgang Paesler*, « How to distinguish statement and question in Beng », *Journal of West African Languages*, XIX, 1 (1989)
6. Paesler 1991: *Wolfgang Paesler*. Principes de l'orthographe beng. Ms: SIL, RCI, 1991.
7. Paesler 1992: *Wolfgang Paesler*. Esquisse phonologique de beng parler de Ouassadouyou (Sous-Préfecture de M'Bahiakro, Côte d'Ivoire) // Inge Egnér (ed.), *Esquisses phonologiques de trois langues ivoiriennes:*

beng, dida, yaouré (Esquisses linguistiques ivoiriennes – 1). Institut de Linguistique Appliquée – ACCT.
Abidjan, 1992.

8. Vydrine ms.: *Valentin Vydrine*. Pronoms personnels gouro. Ms.